

Compte rendu de séance du Conseil Municipal du 07 décembre 2017 à 20h00

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances **sous la présidence de Monsieur Alain COUTURIER**, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : Bienvenu Blandine, Bonnet Ludovic, Boyet Brigitte, Clovel-Duchêne Stéphanie, Colombier Nathalie, Couturier Alain, Drevon Richard, Durand Fabrice, Duval Philippe, Octrois Roxane, Montoya Marie-Astrid, Patural Roger, Soris Joël.

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie Clovel-Duchêne

1. Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 09/11/2017

2. Délibérations

- **Désignation d'un délégué « élu » pour le Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Le délégué « élu » sera Mme Nathalie Colombier.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents.

- **Création des attributions de compensation en investissement**

Au 1^{er} janvier 2018, la compétence Voirie revient aux communes du pays St Jeannais. Bièvre Isère Communauté va donc reverser à chaque commune, chaque année, une attribution de compensation en section de Fonctionnement et une autre en section d'Investissement.

Cette délibération est approuvée à 12 voix pour et une voix contre.

- **Suppression et création de poste**

Suppression d'un emploi d'adjoint administratif à 17h50 hebdomadaires et création d'un emploi d'adjoint administratif à 24h00 hebdomadaires.

Cette délibération est approuvée à 12 voix pour et une abstention.

- **Octroi d'une subvention exceptionnelle au comité des fêtes**

Celle-ci sera d'un montant de 1000 €.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents.

3. Divers

- Monsieur le Maire rappelle les manifestations à venir : le Téléthon, vendredi 8 décembre, et les saucisses du CCAS, dimanche 10 décembre, auxquelles la population du village est invitée.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 11 janvier 2018